

✧ PREINSCRIPTION A L'INTERNAT ✧

La présence d'un élève n'est acceptée que dans la mesure où il possède un **correspondant majeur**, domicilié dans l'agglomération montargoise¹, susceptible de l'héberger en cas de nécessité². Les coordonnées de ce correspondant doivent obligatoirement être communiquées par la famille au moment de l'inscription.

¹ dans un rayon inférieur à 30 km

² exemples : évacuation en cas de maladie, intempéries graves ou sinistre, problèmes de locaux (panne de chauffage, ...) lorsque les parents sont absents ou ne peuvent se déplacer

NOM & PRENOM DE L'ELEVE : -----
CLASSE : -----



NOM & PRENOM du (des) CORRESPONDANT(S) :- -----

SON ADRESSE :- -----

SON TELEPHONE : ☑ **Domicile :** ___/___/___/___/___
☑ **Portable :** ___/___/___/___/___

Les familles sont informées qu'en cas d'impossibilité ou de refus de prise en charge d'un élève, il pourra être fait appel aux services d'une ambulance ou d'un taxi, à la charge des familles.

Vu et pris connaissance le

Signature du responsable légal :

L'inscription définitive à l'internat dépend de la réception de ce document dans les délais, de l'éloignement géographique, du nombre de places disponibles et du règlement des créances de l'année précédente.

En fonction de ces critères, des élèves pourront être placés en liste complémentaire en attendant un éventuel désistement. Dans ce cas, vous en serez informés individuellement à partir du lundi 26 août 2019.